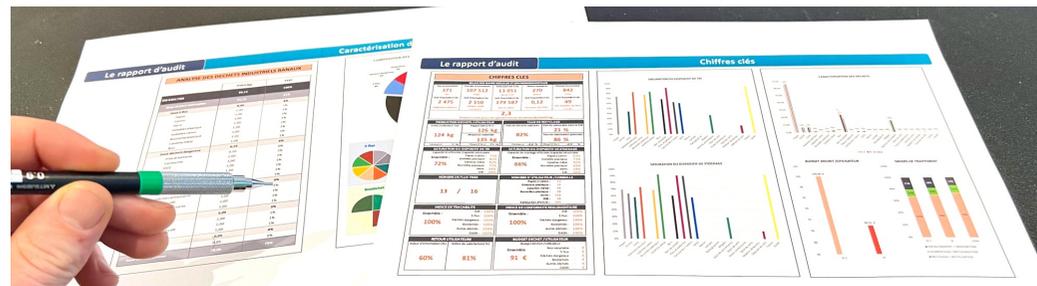


# RÉALISER UN AUDIT DÉCHETS



Savoir analyser un dispositif de gestion des déchets et identifier les résultats obtenus afin de définir et présenter des pistes d'amélioration.

**14 h - En présentiel - 5 personnes /session**

## Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des opérateurs de la récupération des déchets, gestionnaires déchets ou toute autre personne impliquée dans un dispositif de gestion des déchets.

## Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

## Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.  
+ Cas pratique (Travail sur le cas des participants possible).

## Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.  
+ Évaluation par le formateur lors du cas pratique

## Tarifs :

Inter : 420 € HT /personne

Intra : 2 100 € HT /session

## Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%

POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES
<b>La conduite d'un audit</b>	Qu'est-ce qu'un audit Principes fondamentaux de la méthodologie d'audit La posture de l'auditeur
<b>L'analyse du site</b>	Les caractéristiques du site Les effectifs du site Les équipements du site L'organisation du ménage
<b>l'analyse du dispositif de tri</b>	Le dispositif de tri en place La volumétrie / le tonnage de déchets produits Les modalités de stockage des déchets
<b>l'analyse du dispositif de collecte et de traitement des déchets</b>	Les modalités d'évacuation des déchets Les filières de traitement La traçabilité des déchets Le budget déchets
<b>La collecte des informations manquantes</b>	La caractérisation des DIB Les campagnes de pesée L'association des parties prenantes
<b>L'analyse de l'expérience des usagers du site</b>	La satisfaction des usagers La maîtrise du dispositif par les usagers L'adhésion des usagers
<b>La grille d'analyse</b>	La synthèse des données collectées La définition des ratios cible L'analyse de la conformité réglementaire Les indicateurs clés
<b>Le rapport d'audit</b>	La contextualisation de l'audit Les précisions méthodologiques et des limites de l'audit La présentation des indicateurs clés La présentation des préconisations

## MOYENS ET MÉTHODES DÉPLOYÉS



Nos formations dédiées à la gestion des déchets sont animées par **un formateur justifiant d'une longue expérience dans l'industrie du recyclage** :



Diplômé de Sciences-Po Lille, Louis BIZALION a été responsable du développement d'un réseau d'entreprises proposant des solutions de recyclage des déchets. Il intervient depuis 2018 en tant que consultant en gestion des déchets auprès d'entreprises et collectivités partout en France.

La formation est constituée d'une séquence de **transmission de connaissances théoriques**. Elle se déroule en salle de formation, avec les moyens de projection fournis par ALTERAMA FORMATION (Ordinateur, projecteur, écran, etc.). Des livrets pédagogiques sont remis à chaque stagiaires.

Les stagiaires seront également invités à **travailler sur un cas pratique** consistant en la réalisation d'un audit déchet d'un site tertiaire ou industriel avec le formateur. Le cas pratique pourra être basé sur un cas choisi par les stagiaires afin que la formation soit également l'occasion de faire avancer leurs projets et qu'il corresponde au plus près à la réalité des participants.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION, CERTIFICATIONS ET DÉBOUCHÉS

Des **feuilles de présence** par demi-journée de formation permettent de justifier de la réalisation de la formation.

Une **procédure d'évaluation** permet de déterminer si les stagiaires ont acquis les connaissances et les gestes professionnels objet de l'action de formation :

- Un **Questionnaire à Choix Multiple** est complété par les participants, permettant de mesurer leur maîtrise des connaissances théoriques.
- Durant la réalisation du **cas pratique**, le formateur évalue la maîtrise des compétences et aptitudes professionnels des participants au travers d'une **grille d'évaluation**.

A l'issue de la formation les stagiaires reçoivent une **attestation de réalisation** de l'action de formation dont ils pourront se prévaloir.



## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

Un **bulletin d'inscription** complété doit être transmis au responsable de formation. L'inscription à la formation n'est effective qu'à compter de la signature de la **convention de formation**.

Selon le profil des participants, des **adaptations** pourront porter sur la date d'entrée en formation, la durée, l'ordre et l'importance des thèmes développés, etc. Nos formations peuvent aussi s'adapter aux personnes ayant des **difficultés spécifiques** de compréhension du français ou porteuses d'un **handicap**.

Dès la finalisation de l'inscription, ALTERAMA FORMATION fait parvenir des **convocations** comprenant les informations pratiques ainsi qu'une description de la formation à l'ensemble des bénéficiaires.

La tenue des sessions inter-entreprise est conditionnée à la participation d'au moins 5 stagiaires. L'annulation d'une session pourra intervenir jusqu'à 10 jours avant la date de démarrage prévue et donnera systématiquement lieu à une proposition de report.

## QUI SOMMES-NOUS ?

ALTERAMA FORMATION est un organisme **certifié QUALIOPi** créé dans l'objectif de **valoriser les métiers en tension** en permettant à des salariés et à des demandeurs d'emploi d'acquérir et de développer connaissances, compétences et aptitudes professionnelles.

Nous proposons des formations dans le domaine du **nettoyage des locaux** à usage professionnelle, de la **restauration** et du **la gestion des déchets**.

Notre vocation est également d'œuvrer en faveur du **retour et du maintien dans l'emploi des publics fragiles**. Nos formations ont ainsi été conçues afin d'être accessible **aux publics rencontrant des difficultés spécifiques** (Handicap, chômage de longue durée, difficultés de lecture/écriture, etc.).



ALTERAMA FORMATION bénéficie de la certification QUALIOPi\*. Nos formations sont ainsi éligibles aux financements publics et paritaires. Elles peuvent notamment faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre Opérateur de Compétences.

*La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation*



# alterama formation

**Louis BIZALION**

Responsable de formation



06 15 92 03 80



[lbizalion@alterama.fr](mailto:lbizalion@alterama.fr)

Parc des Rouges Barres - 6 rue Marcel Dassault Bât. 3  
59700 MARCQ EN BAROEUL